

Commune Attalens

Conseil général 13 mai 2025

Crédit pour la réalisation du bâtiment "Cœur village"

- Contexte
- Situation actuelle
- Objectifs
- Hypothèses démographiques
- Disposition et technique
- Coûts et calendrier intentionnel



Crédit pour la réalisation du bâtiment "Cœur village"

Contexte

Les demandes croissantes dans le domaine de l'accueil extrafamilial ont déclenché différentes études pour répondre aux besoins actuels et futurs. Le fonctionnement et les conditions d'accueil extrafamilial, AES et crèche ont été analysés par les services et les autorités. Ces études arrivent à la conclusion que le site d'Attalens est à saturation et les conditions ne sont plus remplies pour répondre aux besoins avec des coûts de fonctionnement optimisés.

L'étude du Masterplan a mis en évidence les besoins réels et permis à l'exécutif et au législatif d'orienter les études pour les différentes réalisations.

Pour le bâtiment « Cœur du village », le Conseil général a validé le développement du projet le 11 octobre 2022 et un crédit d'étude additionnel lors de sa séance du 2 mai 2023.

Le projet a été présenté lors du Conseil général du 1^{er} octobre 2024. Le bâtiment a été mis à l'enquête publique le 21 mars 2025 et n'a fait l'objet d'aucune opposition.

Crédit pour la réalisation du bâtiment "Cœur village"

Situation actuelle

Crèche

La crèche a une capacité de 40 places. La capacité et l'encadrement sont définis par les normes cantonales. La combinaison imposée entre les locaux et l'encadrement ne permet pas la prise en charge de tous les enfants sur la durée (de 0 à 4 ans). Cela ne répond pas entièrement aux besoins des familles.

AES

L'AES accueille pour l'année 2024/2025 281 enfants sur le site d'Attalens (124 en 1-3H et 157 en 4-8H). Le pic de fréquentation est le jeudi avec 173 enfants simultanément pour une capacité d'accueil de 150 places. L'accueil se fait dans des salles de classes (au rez supérieur Aviateur et Renard) et également à l'ancien atelier de couture. Les mêmes salles servent aux activités et aux repas. Un double service quatre jours par semaine avec une organisation complexe permet l'accueil d'un nombre d'enfants supérieur au nombre de places effectives.

Nourriture

En l'absence d'installations et d'équipements adaptés, les repas sont produits à l'extérieur et livrés sur site dans des autocuiseurs (bains-marie). Ils sont ensuite servis dans les locaux d'accueil.

Crédit pour la réalisation du bâtiment "Cœur village"

Objectifs

Crèche

- Offrir plus de places d'accueil pour contribuer répondre aux besoins latents (liste d'attentes)
- Mettre à disposition des locaux idéalement dimensionnés permettant :
 - Un accueil continu de 0 à 4 ans
 - Un encadrement optimisé selon les normes
 - Un espace accueillant pour les enfants
- Optimiser les coûts (efficience)

AES

- Regrouper et accueillir les enfants dans un lieu centralisé
- Mettre à disposition des locaux adaptés pour les activités et les repas

Nourriture

- Proposer des repas équilibrés, variés et de qualité
- Rapprocher le lieu de production du lieu de consommation
- Intégrer un maximum de produits locaux
- Inclure la préparation des repas au projet pédagogique

Crédit pour la réalisation du bâtiment "Cœur village"

Hypothèses démographiques

L'analyse de l'évolution démographique des enfants met en évidence une croissance stabilisée en position haute à moyen terme. Cette situation perdurera à long terme si le développement des logements projetés se vérifie.

En résulte les conclusions suivantes :

- **Précolaire** : l'agrandissement de la crèche de 40 à 52 place améliore la situation sans arriver à couvrir les besoins. A l'horizon 2030, le taux de couverture des besoins devrait atteindre ~75%.
- **Extrascolaire** : l'agrandissement de l'AES couvrira les besoins à l'échéance de 2030 avec une marge de ~20% pour absorber l'évolution à plus long terme.

Crédit pour la réalisation du bâtiment "Cœur village"

Choix du type de cuisine

Le Conseil communal a retenu les aspects qualitatifs et écologiques qui amènent à réaliser le modèle de « **Cuisine sur place** ».

Ce modèle permettrait d'adhérer à la charte de la restauration collective fribourgeoise « Cuisinons notre région » qui s'inscrit dans la Stratégie de développement durable de l'Etat et de Stratégie cantonale de promotion de la santé.

Elle est structurée autour d'engagements concrets comme, par exemple, de n'utiliser que de la viande, des œufs, du lait et des produits laitiers produits selon le standard suisse en matière de bien-être animal, de proposer au moins 25% de légumes et de fruits IP Suisse ou issus de l'agriculture biologique, de privilégier les produits de saison (non cultivés en serres chauffées) et les produits exotiques issus du commerce équitable ou encore d'éviter au maximum les achats alimentaires transportés par avion.

A noter que ce système de production peut être externalisé auprès de prestataires dont c'est le métier.

Crédit pour la réalisation du bâtiment "Cœur village"

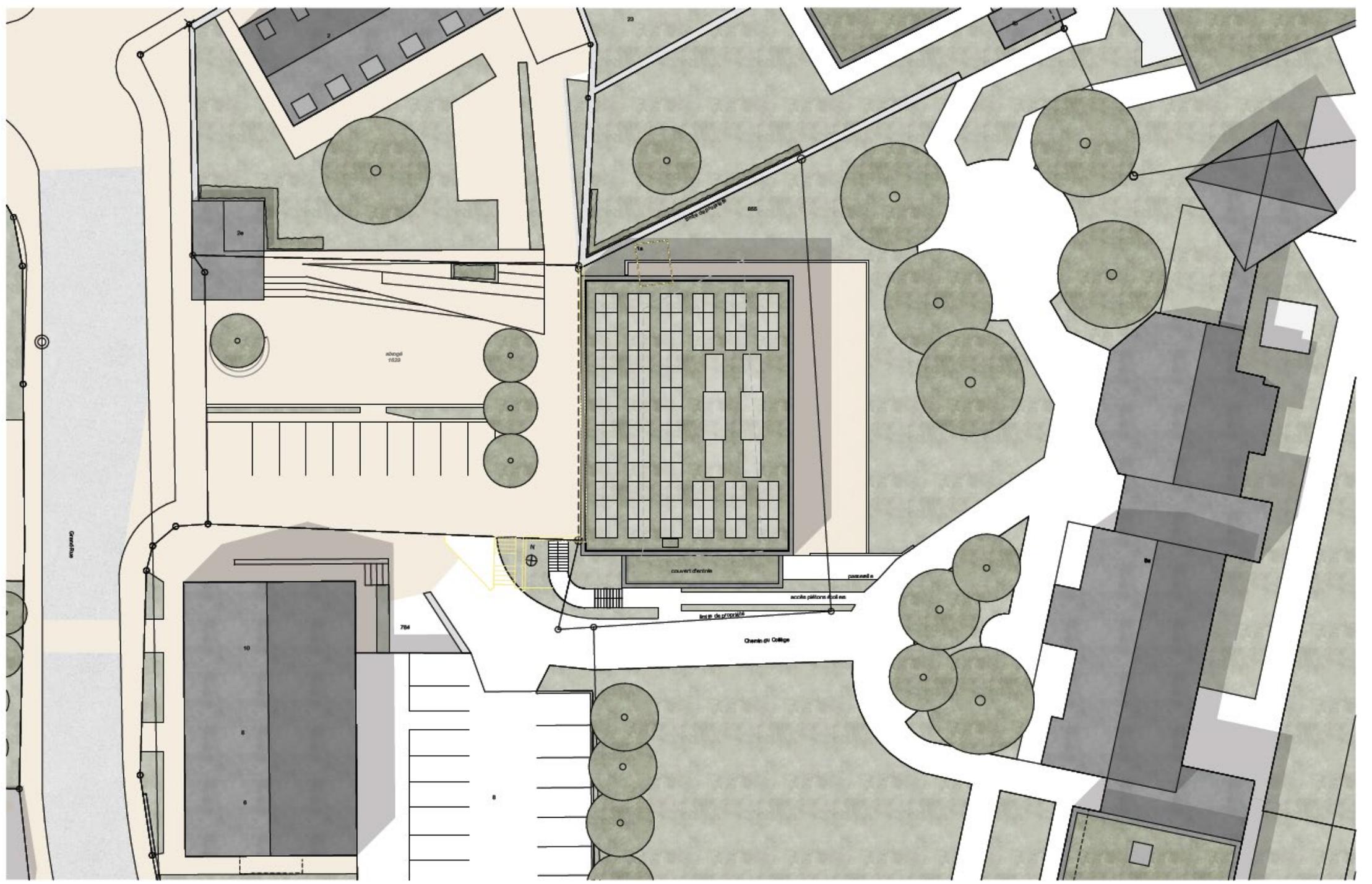
Disposition

- **Rez-de-chaussée** en relation directe avec la place des Portalottes avec accès au bâtiment directement par la place. Une grande partie ouverte sur la place et couverte, et une surface fermée à l'arrière permettant d'accueillir la cuisine et les rangements.
- **Rez supérieur** dédié à la crèche avec un accès au terrain naturel et à une place de jeux. Etage avec différents espaces dédiés aux activités et repos.
- **1er étage** dédié à l'AES pour les élèves de 1-3 H avec accès direct par une passerelle à l'école. Etage muni d'espaces modulables pour les activités. Grande flexibilité des espaces et diminution au maximum les zones de circulation intérieure.
- **2ème étage** dédié à l'AES pour les élèves 4-8 H. Réfectoire de 60 places pour les repas, espace également disponible pour les sociétés en dehors des heures d'utilisation AES et jusqu'à l'atteinte de la capacité d'accueil maximale.

Crédit pour la réalisation du bâtiment "Cœur village"

Disposition







1ER ETAGE ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

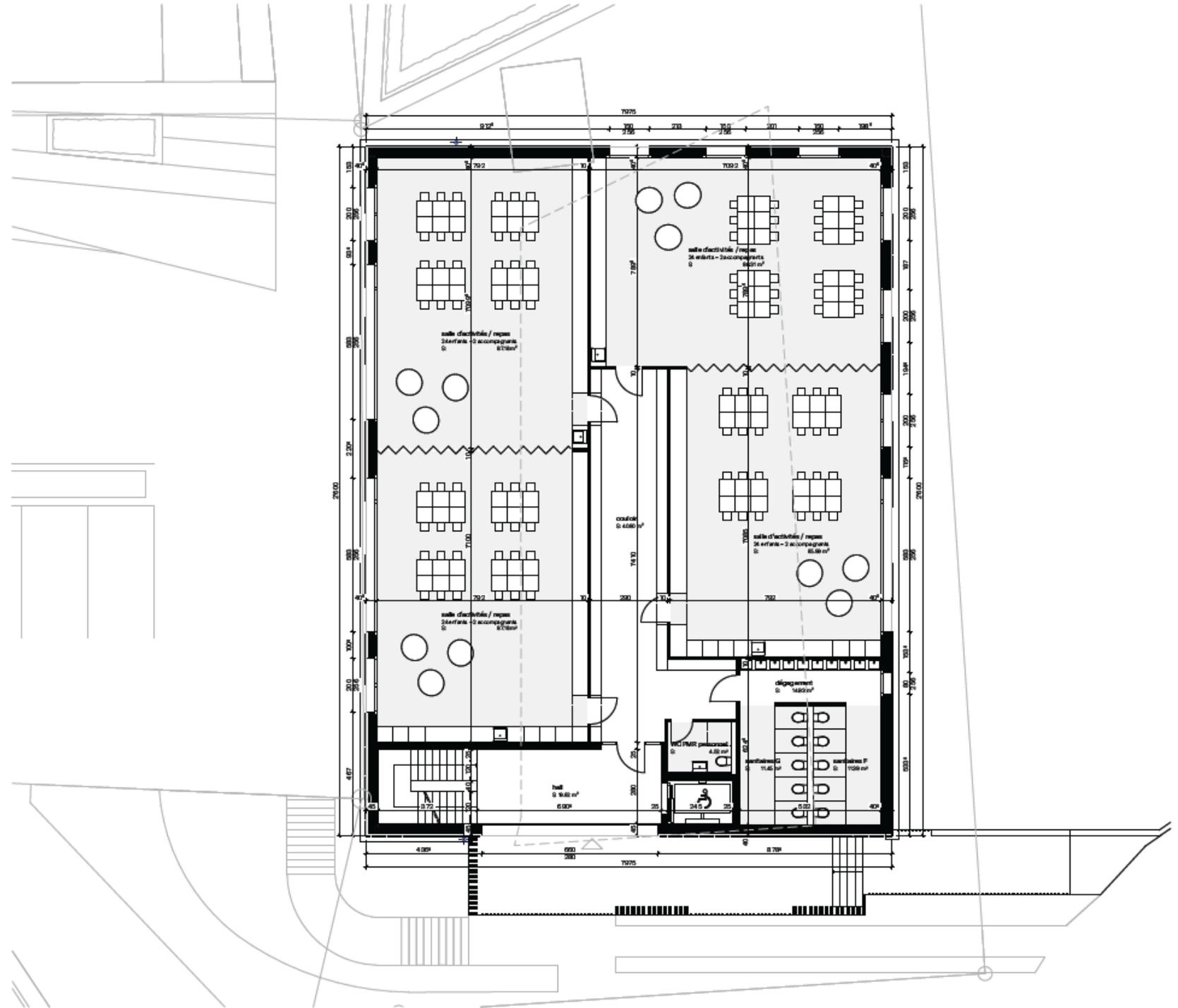
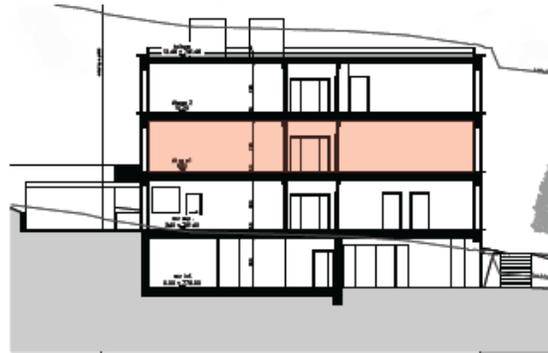
ACCES DIRECT PAR PASSERELLE

COUVERT EXTERIEUR

ENTREE BATIMENT

4 SALLES D'ACTIVITES

SANITAIRES



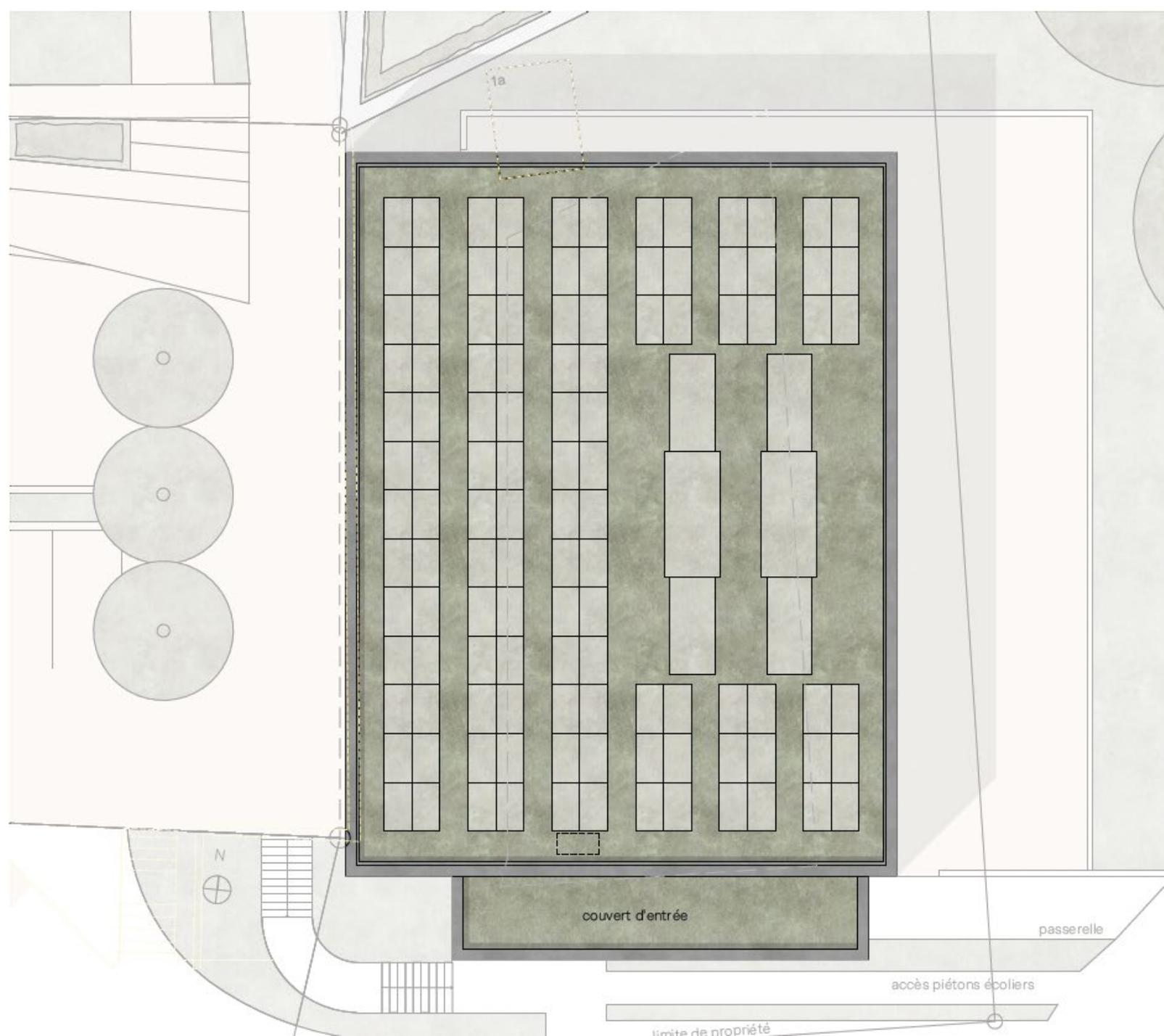
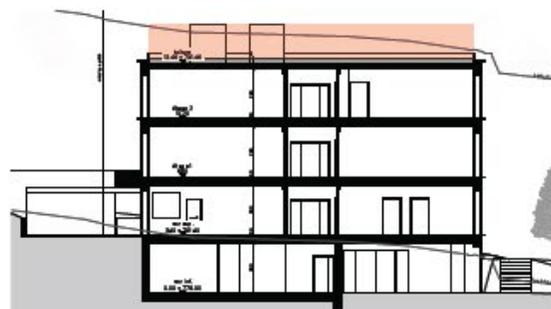
TOITURE

TOITURE PLATE VEGETALISEE

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

2 MONOBLOCS DE VENTILATION
CUISINE + BATIMENT

ACCES TOITURE POUR ENTRETIEN



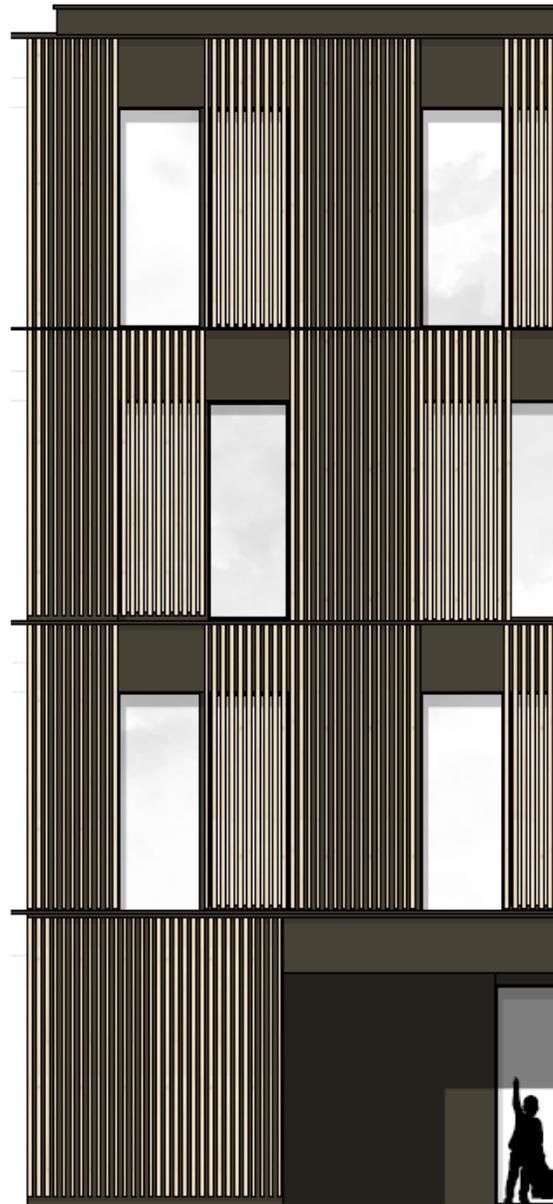
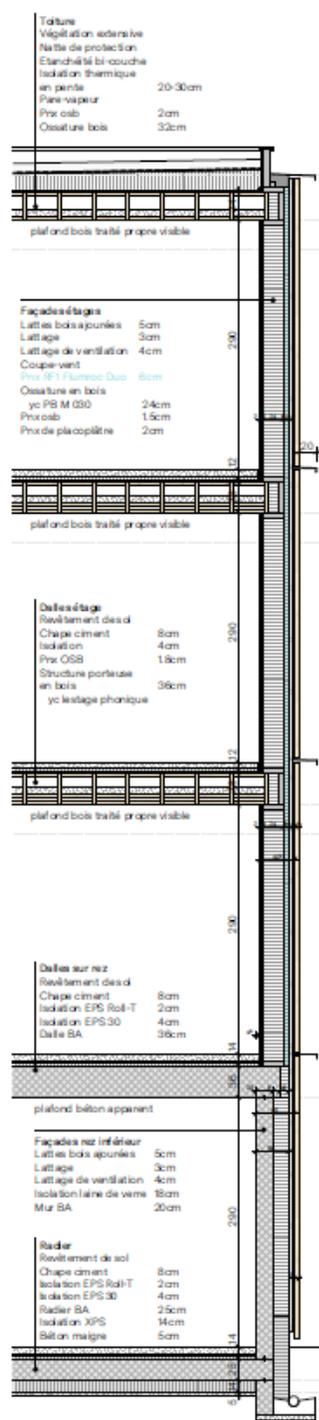


image de référence

Crédit pour la réalisation du bâtiment "Cœur village"

Technique du bâtiment

Ce bâtiment sera réalisé avec un sous-sol en béton surmonté d'une ossature en bois suisse labellisé principalement issu de la corporation forestière.

Il répondra au standard Minergie-P-ECO. La géologie du terrain, les espaces disponibles très limités et un rapport coût/utilité défavorable contraignent à renoncer à la valorisation des eaux pluviales.

Des panneaux solaires (~180 m²) seront installés en toiture.

Un soin particulier sera apporté aux aménagements et équipements intérieurs pour allier fonctionnalité et écologie. Les extérieurs seront aménagés en privilégiant la biodiversité.

Crédit pour la réalisation du bâtiment "Cœur village"

Coûts

Le montant estimé pour l'investissement est de CHF 8'350'000.- (+/- 15%)

Travaux préparatoires	CHF	90'000.-
Bâtiment	CHF	6'248'000.-
Equipements d'exploitation	CHF	795'000.-
Aménagements extérieurs	CHF	499'900.-
Frais secondaires	CHF	488'000.-
Ameublement	CHF	230'000.-
Total	CHF	8'350'000.-

Les coûts de fonctionnement sont estimés à :

Amortissements et intérêts	CHF	375'750.-
Charges d'exploitation (énergie, eau,...)	CHF	136'345.-
Charges d'entretien (ascenseur,...)	CHF	10'000.-
Total	CHF	522'095.-

Crédit pour la réalisation du bâtiment "Cœur village"

Calendrier intentionnel

Le planning intentionnel sous réserve de modification prévoit les étapes et délais suivants :

Etapes / jalons	Echéances
Validation du crédit de construction par le CG	Mai 2025
Autorisation de construire	Octobre 2025
Préparation type de procédure, soumissions	Décembre 2025
Adjudication des travaux	Février 2026
Début des travaux	Mars 2026
Mise en exploitation	Avril 2028